



INFORMATIONS PARENTS



ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ 2021

Informations en date du 17 mai 2021

DANS CETTE STRUCTURE
NOUS RESPECTONS LES
NORMES D'HYGIÈNES
ÉTABLIES DANS LE CADRE DE
LA LUTTE CONTRE LE
COVID-19.



SE DIRE BONJOUR DE LOIN ?
TROP FACILE !



EN CAS DE SYMPTÔME(S),
JE RESTE À LA MAISON POUR ME REPOSER.
(POUSSÉES DE FIÈVRE, TOUX, FATIGUE IMPORTANTE)



PROTOCOLE POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT :

Merci de prendre lecture du protocole mise en place par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le site de la commune (www.verton-village.fr)

ENFANTS PRIORITAIRES :

A l'heure actuelle, la commune de Verton donne la priorité aux enfants dont les parents travaillent, (il sera demandé une attestation des employeurs précisant que les parents travaillent la / les semaines où le / les enfants sont inscrits). En fonction de la crise sanitaire une liste de professionnel pouvant bénéficier de l'accueil de loisirs sera établie

GOURDE : Merci de fournir à votre enfant une gourde étiquetée à son nom.

CAMPING :

Pour l'instant nous avons prévu du camping dans l'attente des consignes sanitaires covid-19. Pour les 6-8 ans, le camping n'est pas une obligation. Par contre pour les 9-11 ans et 12-13 ans les enfants inscrits la semaine du camping sont obligés d'y rester. En effet les enfants sont déclarés sur le lieu du camping et non dans les locaux de l'accueil de loisirs.

MASQUES :

Les mineurs de six ans et plus doivent porter un masque « grand public filtration supérieure à 90% ». Il en va de même pour l'ensemble des encadrants des accueils. Les responsables légaux qui seraient admis au sein de l'accueil doivent porter un masque. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les encadrants et les mineurs lorsqu'il est incompatible avec l'activité menée (prise de repas, pratiques sportives, ...). Dans ces situations, une attention particulière est apportée à la limitation du brassage et/ou au respect de la distanciation. Il appartient aux responsables légaux de fournir des masques aux mineurs. Les masques sont fournis par les organisateurs pour les encadrants

ABSENCE :

Pour une question de sécurité et d'organisation en cas d'absence de votre enfant, merci d'avertir le directeur de l'accueil de loisirs au **06 79 12 69 16**

GOUTER :

Le goûter de 16h00 est fourni par l'accueil de loisirs.

POUR LES SORTIES

SORTIES : Pour l'instant nous avons prévu des sorties dans l'attente des consignes sanitaires covid-19.

SORTIE VELO : Pour les sorties vélos (voir programme), votre enfant aura besoin dès le matin de son vélo (vtt), d'un casque et d'un gilet jaune.



SORTIE PISCINE :

Merci de prévoir ce jour-là pour les enfants:

- **un maillot de bain**
- **une serviette**
- **des brassards pour les enfants non-nageurs**

Nous vous rappelons que le short de bain n'est pas autorisé au sein de l'établissement.

CAMPING :

Une fiche d'inscription sera à remplir le jour de l'inscription. Voici un trousseau type que votre enfant aura besoin lors de son séjour :

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Un duvet et un oreiller- Un pyjama- T-shirts- Un pantalon ou jogging- Une paire de basket- Un k-way | <ul style="list-style-type: none">- Un tapis de sol- Des paires de chaussettes- Shorts- Des sous-vêtements- Une paire de tong |
|--|--|
- **Peigne ou brosse à cheveux**
- **Un nécessaire de toilette (serviette, gant de toilettes, savon, shampoing, brosse à dents...)**
Pour les 9-11 ans et 12-13 ans : un V.T.T en état de marche (vérification de système de freinage) ainsi que le casque et le gilet fluo de sécurité
- **Possibilité de prendre votre tente personnelle**



Le tarif des repas camping est le suivant :

- Petit déjeuner : 1 euro
- Déjeuner : 3 euros 20
- Dîner : 3 euros 20

Pour les 6-8 ans : rajouter 4 euros 20 par enfant

Pour les 9-11 ans et 12-13 ans : rajouter 25 euros 40 pour un enfant ne mangeant pas à la cantine et 12 euros 60 pour un enfant mangeant à la cantine

CANOE-KAYAK:

Pour l'activité canoë-kayak lors du camping, merci de fournir l'attestation de réussite au test d'aisance aquatique. Sans ce document votre enfant ne pourra pas faire l'activité.

Pour toutes questions vous pouvez contacter le directeur de l'accueil de loisirs au **06 79 12 69 16** ou par mail à **clsh.verton@orange.fr**